



La Lettre de MINERVE

Lettre n° 6 - Février 2010

La lettre de Minerve est éditée par
l'Association de l'Enseignement Militaire Supérieur,
Scientifique et Académique

Éditorial du président

Depuis le 24 septembre j'ai l'honneur de présider notre association «MINERVE» qui comme certains aiment le dire «renaît de ses cendres».

Je voudrais tout d'abord remercier les membres du conseil d'administration de m'honorer ainsi de leur confiance. Croyez bien que je mettrai tout en œuvre pour que cette confiance ne soit jamais prise en défaut. Je voudrais également, et tout spécialement, remercier le Cga (2s) ROQUEPLO, notre nouveau président d'honneur, et le Gca (2s) PIROTH pour leur travail à la tête de notre association et les efforts constants qu'ils ont déployés et entretenus pour que MINERVE vive. Merci bien évidemment à chacun des membres de l'équipe dont ils ont su s'entourer pour relever ce défi.

Je suis conscient de l'impératif qui m'incombe désormais: porter MINERVE toujours plus haut sur les traces laissées par ceux qui nous ont précédés.

La tâche est vaste: il faut que nous soyons présents aux côtés du CESAT et plus spécialement de l'EMSST pour consolider l'existence de la filière scientifique au sein de notre armée de terre et en interarmées.

Ce travail se fera en équipe et je compte sur chacun d'entre vous, tant les membres du bureau et du conseil d'administration que les adhérents de MINERVE pour apporter votre pierre à l'édifice.

Nous vivons une époque de changements profonds qui bouleversent, et bouleverseront encore durablement, le paysage auquel nous sommes traditionnellement attachés. Mais c'est dans ces moments difficiles que traversent les armées que la cohésion et la solidarité trouvent sujet à s'exprimer.

Je compte donc sur vous, sur votre engagement et votre enthousiasme, pour conforter notre association, participer au soutien de nos jeunes camarades stagiaires, favoriser le rayonnement de l'EMSST et créer ce réseau solidaire si intensément utile dans ces périodes «bahutées»!

A très bientôt.

Général de corps d'armée (2s) Alain ADDÉ.

À propos de l'Afghanistan

Pour nous militaires, mais aussi pour les médias, l'Afghanistan est omniprésent. L'image de nos camarades tués en embuscade a frappé les esprits. Nous sommes en guerre mais cette guerre n'est pas seulement une vaste opération de maintien de l'ordre comme celle que nous avons connue en Algérie, c'est aussi une confrontation où les combattants, forces de l'OTAN notamment, mettent en œuvre des équipements très sophistiqués, quelque fois tout juste sortis des chaînes de fabrication et travaillent dans un environnement très international. Il m'a paru opportun de publier le témoignage d'un officier (BT) qui vient d'assurer des fonctions logistiques majeures dans ce conflit.

J-N SORRET

«SUPPORT AS USUAL» in AFGHANISTAN

Par le colonel Thierry LASSERRE (BEMST 2001) commandant le BCS 3 PAMIR



«SERVIR SANS FAILLIR»

Le bataillon de commandement et de soutien «BCS PAMIR» a pour principale mission d'assurer, au profit de toutes unités et détachements français stationnés sur le territoire afghan, l'ensemble du soutien dans les domaines de l'homme, des carburants, de la maintenance, du ravitaillement et de la santé.

Six mois de soutien entre avril et octobre 2009 font ressortir des chiffres de production éloquentes et font apparaître, à effectif constant, une augmentation des charges de l'ordre de 30 à 40 % dans tous les domaines de compétences du bataillon par rapport au mandat précédent.

Transporteurs et circulateurs de l'unité multi logistique ont assuré en moyenne hebdomadaire cinq convois vers les bases avancées françaises ainsi que six missions d'escorte blindée. En parallèle, ils ont déchargé quatre avions à l'aéroport de KABOUL. Au total, à leur actif, c'est plus de 130 convois majeurs, 700 missions d'escortes blindées, 300.000 km parcourus et 7.000 tonnes de fret transporté!

La direction «administration et finances» quant à elle a géré un budget de 19 millions d'euros et a distribué mensuellement plus d'un million d'euros d'avance de solde et 7 millions d'euros d'équipements individuels au cours du mandat.

Les médecins du Rôle 1 et du Rôle 2, dont le BCS a assuré le déménagement à KAIA, ont réalisé, par mois, 700 prises en charge médicales dont 40% au profit de soldats de l'ISAF.

Les mécaniciens ont réalisé 500 missions d'assistance technique et près de 7.000 actes de réparation qui ont permis de maintenir la disponibilité de la force à un niveau supérieur à 92%. C'est près de 250 blindés traités chaque mois. Par ailleurs, ils ont dû prendre en compte l'arrivée de matériels nouveaux non ou peu utilisés en métropole: SCANIA, VAB TOP, BUFALLO, CAESAR.... les artificiers ont distribué plus de 140 tonnes de munitions de toute sorte. Cette excellente disponibilité fait aussi ressortir la priorité accordée à l'entretien de base dans l'objectif de maintenir opérationnel en permanence l'outil de combat.

Tous ces bilans élogieux n'ont qu'un seul et unique objectif de servir les forces présentes sur le théâtre afin qu'elles remplissent dans les meilleures conditions leurs missions. Ils mettent aussi en exergue le professionnalisme des soldats des services et des armes de la logistique qui opèrent tous les jours dans un environnement de menaces permanentes.

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire

Le 26 janvier 2010, l'assemblée générale ordinaire de Minerve s'est tenue à l'École militaire. Elle a donné quitus à l'équipe sortante pour sa gestion et le remarquable travail accompli pour relancer l'Association. Elle a élu un nouveau conseil d'administration en renouvelant 8 de ses membres. Puis elle a écouté et approuvé le programme d'action de l'équipe montante. Elle a entériné en particulier la stratégie de rayonnement-communication et son plan d'action, le programme d'activités (conférences, visites, soutien des stagiaires) et les initiatives RH (création d'une base de données unique, groupe de travail solidarité-reconversion). Elle a encouragé finalement à poursuivre les travaux pour le développement du site Internet et du forum d'échange d'expériences en cours d'expérimentation.

Elle s'est réunie ensuite en format assemblée générale extraordinaire pour modifier les statuts de l'Association afin de préciser et élargir la définition de ses membres de droit.

L'assemblée s'est conclue par les interventions toujours très appréciées du Colonel TOURAILLES, directeur de l'EMSST et du Général SZWED, commandant le CESAT. Les documents distribués en séance, la présentation faite par le CA et le compte rendu figurent sur le site de Minerve, dans la partie adhérents.

Un cocktail à la Rotonde Gabriel rassemblant les présents auxquels s'étaient joints un certain nombre d'invités (autorités militaires, associations, conférenciers) a permis de poursuivre les discussions dans une ambiance chaleureuse et amicale. Et comme l'a dit notre Président à cette occasion, merci à tous ceux qui ont œuvré pour Minerve, et « au travail »! pour réaliser tout le programme ambitieux qui a été décidé en assemblée générale.

Liste des membres du CA et (en gras) leur fonction dans le Bureau

(Les noms en italique sont ceux des membres renouvelés en 2010)

Le Général de C.A (2S) Alain ADDÉ - Président

Le Directeur de l'EMSST: Colonel Christian TOURAILLES - **Vice-président** (de droit)

Le Général de Di (2S) André VAR - Directeur général , Délégué à la Communication et Délégué aux Ressources humaines
(remplaçant provisoirement le Secrétaire général B. HANIN démissionnaire)

Le Général de C.A (CR) Jean-Noël SORRET - **Vice-président**

Le Général de Div (2S) Michel RONDEAU - **Vice président Délégué aux Activités**

Le Général Joël MOINARD - Vice-président (d'active)

Le Lieutenant-colonel Marc PLAETEVOET, Représentant du COMCESAT, (de droit)

Le Lieutenant-colonel BARRAU, Représentant du DRHAT (de droit)

Le Colonel (H) Jacques ARAGOU, représentant l'AID/ESAG, (de droit)

Le Commandant Xavier BOUTE (DTR)

Le Chef d'escadrons Jean-Marc BOUILLARD (DT)

Le Lieutenant-colonel Pascal SUBIT

Le Colonel (H) Pierre CAGÉ - **Délégué à la solidarité**

Le Colonel (H) André MAZEL - **Trésorier par interim**

Le Chef d'escadron (H) René MIGNÉ - **Secrétaire général adjoint**

Le Lieutenant-colonel Claude-Alexandre PINGEON

Le Chef de Bataillon Stéphane DOSSE (CID)

Le Chef de Bataillon Grégoire BONNICHON (BT)

Le Capitaine Pascal SCHEVEILER (DT)

Le Colonel (H) Guy MOUNEYRATLe Colonel (H) Henri-Urbain POLGE - **Trésorier**

Présidents d'honneur:

Le Général de corps d'armée (R) Serge PETKOVSEK

Le Contrôleur général des armées (2S) Jean-Claude ROQUEPLO

La Gendarmerie et l'EMSST

Par le général Bertrand CAVALLIER,
sous-directeur des compétences,

au SRH de la direction générale de la gendarmerie nationale

Nouvelles de l'EMSST

Le début de l'année est marqué par le concours du diplôme technique, il propose deux voies:

- Une voie «sur titre» réservée aux officiers détenteurs d'un diplôme égal ou supérieur à la licence (L3), dans un domaine répondant aux besoins de l'armée de terre. La sélection s'effectue sur dossier en fin d'année civile par une commission réunissant la direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT), l'inspection de l'armée de terre (IAT) et l'EMSST.
- Une voie «sur concours» ouverte aux autres officiers, après une période de préparation intensive menée par l'EMSST sur 7 mois. Les écrits d'admissibilité se déroulent en janvier et les épreuves orales d'admission ont lieu entre février et mars.

L'EMSST, au travers de sa population de diplômés techniques, permet ainsi à l'armée de terre et aux armées de disposer d'un encadrement apte à tenir des postes à responsabilités dans les domaines nécessitant un «haut niveau de connaissances scientifiques»

Les places de l'année (98) sont offertes selon la répartition suivante:

- Filière langues relations internationales: 3 (2 sur épreuves et 1 place sur titre)
- Filière administration gestion logistique (AGL): 15 (8 sur épreuves et 7 places sur titre)
- Filière sciences humaines et sociale (SHS): 10 (5 sur épreuves et 5 places sur titre)
- Filière sciences de l'ingénieur: 42 (16 sur épreuves et 26 places sur titre)
- Filière sciences et techniques de l'information (STI): 28 (17 sur épreuves et 11 places sur titre).

À ce jour, les résultats de la commission sur titre ont été publiés ainsi que les listes d'admissibilité.

D'ores et déjà deux enseignements, de portée différente, peuvent être tirés:

- Les besoins quantitatifs et qualitatifs de l'armée de terre seront satisfaits;
- 80% des admissibles de la voie «concours» ont suivi avec assiduité la préparation dispensée par l'EMSST.

Colonel TOURAILLES,
commandant la Division EMSST
du CESAT

Une dizaine d'officiers de gendarmerie suit le cursus de l'EMSST chaque année.

Très largement ouvert, il est en permanence adapté au besoin de l'institution et permet aux lauréats de poursuivre leur carrière dans la spécialité choisie et de se voir confier des postes de commandement. Deux voies liées aux sciences exactes sont traditionnellement ouvertes aux officiers servant soit à la sous-direction des télécommunications et de l'informatique, soit à l'institut de recherches criminelles de la gendarmerie nationale. L'École Supérieure d'Électricité ou l'université de Lausanne sont ainsi régulièrement fréquentées par des gendarmes.

Outre ces filières, d'autres voies permettent d'obtenir un brevet technique, comme l'obtention d'un Master en ingénierie financière ou dans le domaine de la construction immobilière par exemple.

Les réflexions en cours conduisent également à valoriser la réussite à certains doctorats au vu des postes à pourvoir au sein de la gendarmerie, d'une part, et du projet de l'EMA de créer, d'autre part, les Brevets d'Enseignement Supérieur 1 et 2 (Les B E S ont vocation à se substituer au système actuel des brevets techniques des différentes armées. Les travaux sur leur mise en œuvre sont en cours pour une instauration à partir de 2011).

. En effet, les diplômes requis à l'entrée à l'EOGN ainsi que le profil imposé dans certains postes amènent, conformément au processus de Bologne, à considérer le Master comme un niveau d'accès à la formation EMS2, pour la voie CID comme pour celle de l'EMSST.

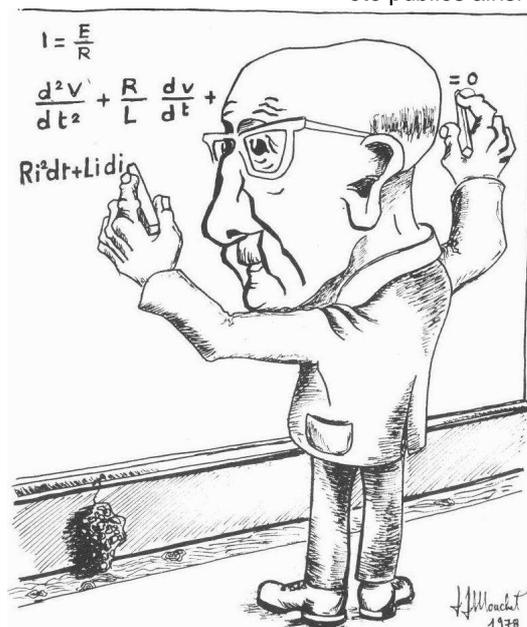
En termes de gestion, le service des ressources humaines veille à valoriser le cursus de ces officiers.

En effet, quel que soit le diplôme obtenu, ils font l'objet d'un suivi personnalisé afin de rentabiliser au mieux les compétences acquises. Ils évoluent ainsi plusieurs années dans la même filière au sein de l'institution, voire occupent des postes interministériels où ils représentent la gendarmerie.

Dans tous les cas, les postes occupés et les responsabilités exercées évoluent au même titre que pour les officiers brevetés par le canal du CID.

Les lauréats de l'EMSST bénéficient d'ailleurs de créneaux d'avancement identiques et se voient confier des postes de commandement de mêmes niveaux.

Force armée exerçant des missions de sécurité, la gendarmerie doit, pour répondre aux défis actuels et futurs, permettre aux officiers de disposer d'un haut niveau de formation dans des domaines déterminants pour son avenir. La valorisation de l'EMSST à égalité avec le CID, pour les officiers de gendarmerie comme pour ceux du corps technique et administratif, offre à la gendarmerie, en diversifiant les filières de formation des ses officiers à haut potentiel, l'opportunité de s'inscrire dans une démarche dynamique en tant que grande institution de l'État.



CARNET ROSE

- Le Cba et Mme N. PRESSON ont eu un 2^e enfant, Suz anne, le 10 février 2010.
- Le Ces et Mme F-P du CLUZEL de REMAURIN ont eu un 6^e enfant, Sixte, le 13 février 2010.

CARNET GRIS

Le général Roland FABRÉGA, de la promotion «Ceux de Dien Bien Phu» nous a quitté le 3 février 2010 et ses obsèques ont eu lieu le 8.

Le FORUM de MINERVE

Rien n'arrête MINERVE dans sa quête de progrès et de modernité! À la demande de nombreux adhérents, notamment les plus jeunes, MINERVE a décidé de se doter d'un forum privé, sécurisé. Sous réserve de respecter la Charte de bonne conduite, chaque adhérent pourra s'exprimer sur ce forum, librement, hors hiérarchie, entre pairs, sans être astreint au «politiquement correct» ou à la «langue de bois».

D'accès permanent, ce forum abordera des thèmes en rapport avec la situation d'un officier stagiaire: EMSST, filières, établissements, scolarités, préparation et stages, vie étudiante, carrières et emplois, sujets d'actualité militaire, etc.

Conformément à nos objectifs, il sera un lieu d'échanges au profit des stagiaires, entre eux, mais aussi avec les anciens et grands anciens en mesure de les faire bénéficier de leurs connaissances et de leur expérience. Nous souhaitons une participation la plus large possible.

Inscrivez vous!

L'animation du site et le contrôle de la conformité à la Charte des propos échangés sera confié à des modérateurs bénévoles: nous en recherchons. Si vous souhaitez en être, vous serez le bienvenu.

Après une phase de rodage de février à juin 2010, le forum passera en régime stabilisé à compter de l'été.

Avec ce nouveau service, MINERVE continue de s'inscrire parmi les associations performantes pour le plus grand bien de ses adhérents dont, en premier lieu, les stagiaires de l'enseignement militaire supérieur.

Informations diverses:

- Le service civique a été voté par les Assemblées
- les entretiens Armement et sécurité du CHEAR auront lieu à la maison de la chimie le 4 avril
- le journal de l'IRDEM est accessible sur le site du c2sd <http://www.c2sd.sga.defense.gouv.fr>
- sur le site de la défense (defense.gouv.fr) on peut trouver, entre autres deux revue d'actualité: le journal de la défense et la lettre de modernisation
- Sur le site de Minerve, partie adhérents, on peut trouver la lettre du CEMAT aux associations

Avertissement aux Adhérents abonnés aux Cahiers de Mars:

Le prix des Cahiers de Mars a augmenté (la cotisation directe à Mars est passée à 48€). Les Adhérents abonnés par l'intermédiaire de Minerve devront donc payer 40 au lieu de 30 €, Minerve continuant de prendre à sa charge la différence. Il est donc demandé aux Adhérents concernés de libeller leur chèque de cotisation en conséquence ou de faire modifier, auprès de leur organisme financier, le montant du virement automatique.

Pour l'ensemble des Adhérents:

N'attendez ni l'été ni une lettre de rappel pour payer votre cotisation!!!

Votre avis nous intéresse

- Êtes-vous satisfait de la lettre de Minerve:

oui

non

un peu

- Quels genres de sujets souhaitez-vous y trouver?

Répondre au Gca J-N SORRET: noel.sorret@wanadoo.fr